

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du 10 juillet 2023

Délibération n° CP-2023-2544

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Bron - Caluire-et-Cuire - Décines-Charpieu - Ecully - Feyzin - Fontaines-sur-Saône - Givors - Grigny - Irigny - La Mulatière - Lyon - Meyzieu - Neuville-sur-Saône - Oullins - Pierre-Bénite - Rillieux-la-Pape - Saint-Fons - Saint-Genis-Laval - Saint-Priest - Vaulx-en-Velin - Vernaion - Vénissieux - Villeurbanne

Objet : Contrat de ville métropolitain 2015-2022 - Attribution de subventions à des associations d'agglomération (Unis-Cité, Moderniser sans exclure -MSE-) oeuvrant dans les quartiers en politique de la ville (QPV) - Année 2023

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Pilotage urbain

Rapporteur : Monsieur Renaud Payre

Président : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 65

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 23 juin 2023

Secrétaire élu(e) : Monsieur Jérôme Bub

Présents : M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Chadier, M. Charmot, M. Cochet, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crespy, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Dehan, Mme Duvivier Dromain, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Gersperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, M. Lassagne, M. Longueval, M. Marion, Mme Moreira, Mme Nachury, Mme Panassier, M. Payre, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Quiniou, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Vacher, M. Van Styvendael, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent.

Absents excusés : M. Artigny (pouvoir à Mme Moreira), Mme Asti-Lapperrière (pouvoir à M. Grivel), M. Camus (pouvoir à Mme Gersperrin), Mme Fournillon (pouvoir à M. Vincent), M. Pelaez (pouvoir à M. Geourjon), Mme Sibeud (pouvoir à Mme Frier).

Commission permanente du 10 juillet 2023**Délibération n° CP-2023-2544**

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Bron - Caluire-et-Cuire - Décines-Charpieu - Ecully - Feyzin - Fontaines-sur-Saône - Givors - Grigny - Irigny - La Mulatière - Lyon - Meyzieu - Neuville-sur-Saône - Oullins - Pierre-Bénite - Rillieux-la-Pape - Saint-Fons - Saint-Genis-Laval - Saint-Priest - Vaulx-en-Velin - Vernaison - Vénissieux - Villeurbanne

Objet : Contrat de ville métropolitain 2015-2022 - Attribution de subventions à des associations d'agglomération (Unis-Cité, Moderniser sans exclure -MSE-) oeuvrant dans les quartiers en politique de la ville (QPV) - Année 2023

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Pilotage urbain

La Commission permanente,

Vu le rapport du 21 juin 2023, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la Métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

I - Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de ville métropolitain 2015-2020, prolongé jusqu'en 2022 par le protocole d'engagement État-Métropole de Lyon, la Métropole soutient le développement des activités d'opérateurs métropolitains intervenant en faveur de la cohésion urbaine et sociale et renforçant la réalisation des objectifs du contrat de ville.

Les 3 piliers du contrat de ville sont le développement économique et l'emploi, la cohésion sociale, l'amélioration du cadre de vie et le renouvellement urbain. Dans chacun des domaines d'intervention, la jeunesse est affirmée comme une priorité ainsi que la lutte contre les discriminations et la participation des habitants.

Les opérateurs métropolitains proposés, pour être soutenus en 2023, interviennent au bénéfice des habitants des QPV dans les domaines suivants : la jeunesse, l'expression des habitants, l'accès à la culture ainsi que l'accès et la pratique d'activités au grand parc Miribel Jonage.

II - Objectifs**1° - Association Unis-Cité**

L'association Unis-Cité a pour but d'organiser le service civique volontaire pour les jeunes, en proposant à des jeunes de toutes cultures, milieux sociaux, niveaux d'études et croyances, de mener en équipe pendant une période de 6 à 8 mois, des projets au service de la collectivité, tout en leur apportant une aide matérielle, un soutien individualisé dans l'élaboration d'un projet d'avenir, et une ouverture sur la citoyenneté.

Le projet d'Unis-Cité est de développer, d'une part, le service civique en direction des jeunes habitants des territoires de la politique de la ville et, d'autre part, de développer, dans un objectif de mixité, des actions menées par des jeunes en service civique au sein de ces territoires.

En 2022, plus de 160 jeunes se sont engagés dans des missions de service civique autour de 7 thématiques : éducation pour tous, solidarité, santé, culture et loisirs, environnement, mémoire et citoyenneté, sport. 18 % des jeunes volontaires sont issus de QPV ou quartiers veille active (QVA) et 90 % des missions se déroulent tout ou en partie dans des QPV-QVA. Plus de 4 000 habitants résidants en QPV-QVA ont bénéficié de l'intervention de ces volontaires.

Pour 2023, l'objectif est d'atteindre 20 % de jeunes en service civique issus des territoires en politique de la ville et de poursuivre l'implication de jeunes ne connaissant pas les territoires de la politique de la ville sur des projets en QPV, notamment, dans un objectif de mixité sociale.

La proposition de participation de la Métropole à l'association Unis-cité pour l'année 2023 est de 32 900 € (même montant qu'en 2022).

Sur cette base, le budget prévisionnel d'Unis-cité est de 1 120 698 € répartis comme suit :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	18 900	vente de produits finis	30 368
services externes	83 500	état politique de la ville	14 000
autres services extérieurs	60 760	Métropole politique de la ville	32 900
impôts et taxes	56 000	autres organismes d'État	216 446
frais de personnels	897 238	Métropole autres dispositifs :	
		- délégation Solidarités, habitat et éducation - DSHE	77 260
		- plan d'accompagnement à la transition et à la résilience - PATR	11 500
		- direction de l'insertion par l'emploi - DIE	25 000
autres charges	800	organismes parapublics	53 141
dotation aux amortissements	3 500	communes	71 800
		Europe	80 736
		autres produits	507 547
Total	1 120 698	Total	1 120 698

2° - Association MSE

L'association MSE Rhône-Alpes a, pour objet, de faciliter, par l'utilisation de l'outil vidéo, l'expression des personnes qui ont peu ou pas l'habitude de s'exprimer, les aidant ainsi à oser la parole, à prendre confiance en eux et permettre la confrontation des points de vue dans la recherche d'actions de changement co-construites.

Le projet porte sur les objectifs suivants :

- faire témoigner des personnes habitant des QPV et favoriser leur pouvoir d'agir,
- montrer à cette occasion les engagements portés par certains de ces habitants qui se mobilisent dans le cadre de collectifs ou d'associations locales pour contribuer au lien social,
- valoriser les actions de mobilisation des habitants sur des QPV et contribuer ainsi à une image plus juste du rôle des habitants, notamment dans les quartiers en renouvellement urbain,
- constituer un fonds vidéo qui puisse être diffusé largement.

En 2022, plusieurs projets avec l'outil vidéo ont été réalisés. Un 1^{er} sur le thème de l'éducation à la citoyenneté Être jeune et citoyen en Auvergne-Rhône-Alpes, un 2^{ème} sur le thème des discriminations avec une vingtaine d'enfants à Lyon 8ème. Un film de 28 minutes a été produit dans le cadre de la 21^{ème} conférence de l'Observatoire international de la démocratie participative (OIDP).

Pour 2023, l'objectif est de poursuivre la production de vidéos en partenariat avec différentes associations (centres sociaux, etc.) par la constitution d'un groupe d'habitants, notamment dans le cadre du projet Ma santé dans mon quartier de la Métropole (Caluire-et-Cuire, Saint-Priest, Vénissieux et Lyon 8ème), ainsi que dans le cadre des Quartiers Fertiles (Saint-Fons, Givors, Lyon 8ème, éventuellement Rillieux-la-Pape).

La proposition de participation de la Métropole à l'association MSE pour l'année 2023 est de 6 000 € (même montant qu'en 2022).

Sur cette base, le budget prévisionnel de MSE est de 15 240 € répartis comme suit :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	1 000	vente de produits finis	8 110
services extérieurs	13 410	Métropole	6 000
autres charges	830	autres produits	1 130
Total	15 240	Total	15 240

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution de subventions de fonctionnement d'un montant total de 38 900 € pour l'année 2023, répartis de la façon suivante :

- 32 900 € au profit d'Unis-Cité,
- 6 000 € au profit de l'association MSE,

b) - les conventions à passer entre la Métropole et les associations ci-dessus définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise le Président de la Métropole à signer lesdites conventions et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 38 900 €, sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2023 et suivants - chapitre 65 - opération n° 0P17O5473, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 19 450 en 2023,
- 19 450 en 2024.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 11 juillet 2023

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20230710-306908-DE-1-1 Date de télétransmission : 11 juillet 2023 Date de réception préfecture : 11 juillet 2023
